

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agirc-Arrco sur la voie de l'équilibre financier

Paris, 27 juin 2019

L'ensemble de la retraite complémentaire Agirc-Arrco⁽ⁱ⁾ publie des résultats combinés pour l'exercice 2018, en amélioration constante et en avance par rapport à la trajectoire prévue lors de la signature de l'accord de 2015. Le régime prévoit un retour à l'équilibre en 2020.

Le déficit technique de l'ensemble Agirc-Arrco, c'est-à-dire la différence entre les ressources et les charges - hors produits financiers générés par le placement des réserves -, se réduit de près d'un milliard d'euros, passant de - 2,9 milliards d'euros en 2017 à **- 2 milliards d'euros** en 2018. Cette amélioration résulte d'une bonne conjoncture économique et de la qualité du pilotage des partenaires sociaux.

Le total des réserves de financement disponibles détenues par l'ensemble Agirc-Arrco s'élève à 60,6 milliards d'euros⁽ⁱⁱ⁾. Elles ont permis de dégager, pour les opérations techniques de retraite, des produits financiers de près de 0,5 milliard d'euros, lesquels combinés aux opérations exceptionnelles réduisent le déficit des régimes à **1,4 milliard d'euros en 2018**.

Ce résultat, qui reste déficitaire justifie la poursuite des efforts entrepris, pour un retour à l'équilibre en 2020 (Cf. tableau : Ensemble Agirc-Arrco, résultats des opérations de retraite (en milliard d'euros))

L'Agirc-Arrco au rendez-vous de ses objectifs

Conformément aux Accords de 2013 et 2015, 600 millions d'économies dans la gestion doivent être atteintes d'ici 2022. Au 31 décembre 2018, 450 millions d'économies ont déjà été réalisées. Au-delà de la réduction des coûts, les 12 000 salariés de la retraite complémentaire Agirc-Arrco ont su mener à bien de nombreux chantiers, notamment la fusion de l'Agirc et de l'Arrco au 1^{er} janvier 2019 conjuguée à la mise en œuvre du Prélèvement à la source, le nouveau taux de CSG, les allègements généraux de charges...

L'Agirc-Arrco adopte une charte pour l'investissement socialement responsable de ses réserves

Conformément aux engagements pris dans l'accord national interprofessionnel du 17 novembre 2017, et dans le respect des principes qui fondent la retraite complémentaire, les partenaires sociaux souhaitent que la réserve de financement du régime soit gérée de façon socialement responsable.

Cette démarche d'Investissement Socialement Responsable (ISR), formalisée aujourd'hui dans une charte, intègre des critères financiers et des critères relevant d'enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Cette démarche se traduit aussi par l'adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et au Forum pour l'Investissement Responsable (FIR).

[Lien vers la charte ISR](#)

ⁱ Il s'agit des résultats 2018 des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco, avant leur fusion le 1^{er} janvier 2019.

ⁱⁱ En valeur de marché, au 31 décembre 2018

ENSEMBLE AGIRC-ARRCO | RESULTATS DES OPERATIONS DE RETRAITE (en milliard d'euros)

	2017	2018	EVOLUTION 2018/2017
TOTAL DES RESSOURCES	77,5	79,7	+2,8 %
TOTAL DES CHARGES	80,4	81,7	+1,6 %
RESULTAT TECHNIQUE	-2,9	-2	
Résultat financier Opérations à caractère exceptionnel (*dont La Foncière Logement 840 M€)	1,4	0,5	
	0,9*	0,1	
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	-0,6	-1,4	

Retrouvez ces résultats sur le site agirc-arrco.fr, rubrique « Chiffres clés ».

A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 18 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs. 12,6 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 79 milliards d'euros. Le régime Agirc-Arrco est issu de la fusion le 1^{er} janvier 2019 des régimes Agirc et Arrco. Les orientations stratégiques du nouveau régime pour les quatre ans à venir - **Ambition Retraite 2022** – visent un objectif d'amélioration du service, au meilleur coût, et à offrir un parcours client simple et personnalisé. Ainsi, le régime Agirc-Arrco se positionne comme un acteur incontournable de l'inter-régimes.

Pour plus d'informations: www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 01 71 72 12 49 – 06 99 66 84 94